

## **Communiqué de presse**

**La Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme (CCDH) organise un raid à vélo de 550 km contre les abus psychiatriques au départ de Paris, direction Rennes, du lundi 8 au samedi 13 août 2016. L'équipe manifestera devant 8 établissements psychiatriques.**

**Les cyclistes manifesteront devant le Centre Hospitalier spécialisé du Rouvray, 4 rue Paul Eluard à Sotteville-lès-Rouen, le mardi 9 août de 9h à 9h45.**

Juste après la manifestation, les membres de la CCDH rouleront en direction de la petite ville de Saint-Etienne-du-Rouvray pour déposer une gerbe de fleurs en hommage au Père Hamel, poignardé dans son Eglise par Adel Kermiche. Ce dernier avait été traité par le CHS du Rouvray, puis admis en hôpital de jour à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Ce n'est pas la première fois que des actes d'une barbarie innommable sont commis par des personnes ayant été traitées par la psychiatrie. L'auteur de l'attentat de Nice, qui a fait 84 morts et 256 blessés sur la Promenade des Anglais à Nice le 14 juillet 2016, en est un exemple. Mohamed Lahouaej Bouhlel s'était vu prescrire dans le passé un cocktail de psychotropes aux effets secondaires dangereux (Haldol, Tranxene et Elavil). Ces médicaments favorisent le passage à l'acte.

Certaines personnes témoignent même que, sous l'emprise de ces médicaments, elles ont eu des idées de tuerie ou de suicide. Ces psychotropes peuvent entraîner une altération de l'état de conscience et des troubles du comportement, des idées délirantes, des hallucinations, des symptômes de type psychotique, de la désinhibition avec impulsivité, un comportement inhabituel, de l'irritabilité, de l'agressivité, de l'agitation etc.

La CCDH rappellera au cours de cette manifestation la dangerosité de tels traitements et la nécessité de réformer le système de santé de façon à ce que la responsabilité des psychiatres soit engagée pour tout acte criminel commis par leurs patients sous l'emprise de psychotropes (si l'enquête a bien révélé la présence de drogues psychiatriques au moment des faits).

Alors que le problème de la consommation de médicaments psychiatriques constitue un véritable problème de santé publique avec près de 60 millions de boîtes d'antidépresseurs et 73 millions de boîtes de tranquillisants remboursées en 2014 (source ANSM), la CCDH rappelle que les Français sont deux à trois fois plus « psychotropés » que d'autres pays européens, comme le Royaume-Uni ou l'Espagne par exemple.

Sur le plan national, plus de 73.000 hospitalisations sous contrainte ont lieu chaque année. Rien que dans le département de Seine-Maritime, près de 1.400 internements ont été enregistrés en 2014 (source CDSP). Parmi ces internements, 77% sont des mesures d'urgence ou de péril imminent. Or, selon la loi, ces procédures doivent être utilisées à titre exceptionnel car elles présentent moins de garanties pour le patient.

Compte tenu de l'utilisation massive de ces procédures, nous constatons que les psychiatres du Centre Hospitalier du Rouvray ne respectent pas la loi.

La CCDH rappelle qu'en 2015, au niveau national, 6 373 décisions de mainlevées ont été rendues par les Juges des libertés et de la Détenion, ce qui signifie plus de 6.000 personnes hospitalisées sous contrainte en psychiatrie abusivement en 2015.

Au vu de ce constant inquiétant, la CCDH manifestera ce mardi 9 aout de 9h à 9h45 devant le CHS du Rouvray pour dénoncer haut et fort les abus psychiatriques et le non-respect de la loi.

La CCDH reçoit de nombreux témoignages d'abus psychiatriques, des milliers de personnes sont victimes chaque année de tels abus. L'association met la lumière sur l'opacité régnant dans les hôpitaux psychiatriques et continuera son combat jusqu'à que les droits de l'Homme soient enfin respectés dans un domaine où ils ont été, depuis fort longtemps, oubliés...

**Contacts Presse :**

Mylène Escudier, Présidente : 01.40.01.09.70

Coralie Gamet, porte-parole sur place : 06.61.91.22.15

[ccdh@wanadoo.fr](mailto:ccdh@wanadoo.fr)